



MINISTÈRE  
DE LA FAMILLE  
ET DES SOLIDARITÉS,  
*en charge de l'égalité des chances*

*Le Ministre*

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 0545 /MFE

Papeete, le 17 OCT. 2019

à

*Destinataires in fine*

**Objet :** Participation à la promotion de l'aide sociale « aidant fetii ».

Mesdames, Messieurs,

L'assistance des personnes vulnérables en perte d'autonomie constitue un des objectifs majeurs du ministère de la solidarité.

A ce titre, a été mis en place depuis le premier semestre de cette année un nouveau dispositif d'aide sociale intitulé « aidant fetii » au bénéfice des ressortissants du régime de solidarité de la Polynésie et du régime des non salariés, en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou handicapées adultes et enfants.

Ce dispositif consiste à solliciter un membre de la famille et/ou un proche afin d'assurer les tâches de la vie quotidienne que le bénéficiaire ne peut plus assumer seul.

Cette aide est octroyée par la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité pour permettre le maintien à domicile de ces personnes afin qu'elles puissent être assistées par une personne de leur choix, âgée d'au moins dix huit ans.

La DSFE statue sur l'éligibilité de la demande, laquelle est subordonnée notamment à la production d'un certificat médical du médecin traitant attestant de l'état de dépendance de la personne à aider dans les actes de la vie quotidienne.

Une évaluation sociale est également requise pour préciser le besoin d'aide, d'accompagnement et de soutien du demandeur.

Une formation préalable obligatoire est délivrée à la personne choisie comme aidant sur les rudiments et gestes à privilégier dans son périmètre d'intervention, comprenant notamment une formation aux premiers secours délivrée par le Centre de formation professionnelle des adultes (C.F.P.A.).

Pour information optimale des potentiels bénéficiaires, je vous saurais gré de bien vouloir consentir à apposer dans vos cabinets l'affiche ci-jointe.

Vous remerciant vivement par avance pour votre participation à la diffusion de ce support d'information, et comptant sur votre disponibilité pour contribuer à la prospérité de ce dispositif social innovant, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de ma sincère gratitude et en l'expression de mes salutations les plus cordiales.

  
Isabelle SACHET

